**41ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**PHILIPPINES**

(Genève, le 14 novembre 2022)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation de haut niveau des Philippines et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre des recommandations antérieures.

Sur base des rapports et informations disponibles, et les priorités pour notre propre action au Conseil des droits de l’homme, ma délégation invite la délégation des Philippines à accepter les recommandations suivantes

1. Présenter une invitation permanente à tous les titulaires des procédures spéciales ;
2. Mettre fin à l’impunité pour les actes d’exécutions extrajudiciaires, en assurant des enquêtes impartiales approfondies et transparentes ;
3. Empêcher la réintroduction de la peine de mort ;
4. Mettre en place un système de protection efficace des défenseurs des droits humains et des journalistes et garantir le libre exercice de leurs droits à la liberté d’opinion, d’expression et d’association ;
5. Libérer sans délai toutes les personnes détenues arbitrairement ;
6. Ratifier à nouveau le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Je vous remercie.

*(1min 05sec – 168 mots)*